



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2020-141**

**Séance publique du**

**24 juillet 2020**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1174530-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : GRATUITE EXCEPTIONNELLE DES MUSÉES DE LA VILLE D'AIX DURANT LE MOIS DE  
JUN 2020**

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Coordination des Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JUILLET 2020

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : GRATUITE EXCEPTIONNELLE DES MUSÉES DE LA VILLE D'AIX DURANT LE MOIS DE JUIN 2020 - Décision du Conseil

A compter du 17 mars 2020, le gouvernement a décidé de placer l'ensemble du pays en confinement, citoyens et institutions, ayant pour conséquence de conduire à la fermeture notamment des musées de la Ville d'Aix-en-Provence.

L'activité culturelle sur le territoire aixois a ainsi été particulièrement impactée par cette période de deux mois sans établissements culturels accessibles, et ce malgré les initiatives des musées pour maintenir un lien artistique avec le public par l'intermédiaire du site internet de la Ville ou des réseaux sociaux.

Les mesures de confinement étant levées depuis le 11 mai en majeure partie dans les Bouches-du-Rhône, les établissements muséaux ont pu progressivement rouvrir leurs portes au public à partir du 2 juin 2020, dans le strict respect des règles sanitaires, tant pour le public que pour les agents.

Afin de dynamiser cette reprise des activités et des accueils dans nos musées, il est proposé d'appliquer la gratuité de manière exceptionnelle durant tout le mois de juin 2020 dans les musées de la Ville : Musée Granet, Chapelle XXe compris, Musée des Tapisseries, Musée du Vieil Aix, Musée du Pavillon de Vendôme et Atelier de Cézanne.

Cette gratuité permettra aux Aixois, aux habitants du Territoire du Pays d'Aix et à ceux de la région proche de se réapproprier leur patrimoine plus aisément, ainsi que de relancer la venue des visiteurs dans les musées qui proposeront cet été plusieurs expositions qui auraient dû se tenir durant la période de confinement.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'ouverture gratuite des musées, Musée Granet, Chapelle XXe compris, Musée des Tapisseries, Musée du Vieil Aix, Musée du Pavillon de Vendôme et Atelier de Cézanne durant tout le mois de juin 2020.

DL.2020-141 - GRATUITE EXCEPTIONNELLE DES MUSÉES DE LA VILLE D'AIX DURANT  
LE MOIS DE JUIN 2020 -

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»